

No <sup>1</sup>	Titre	Objectifs	Etat	Commentaire
05/A	<b>Signalisation Route Cossonay</b> (P <sup>2</sup> A 1/2005)	Octroi d'un crédit pour l'installation d'une signalisation lumineuse à la route de Cossonay.	Les travaux sont terminés.	Ceci permet aux piétons de traverser la route sans grands problèmes.
05/B	<b>30km/h</b> (PA 3/2005) (Vœu #4 Comm. Gestion 2007) (Vœu #2 Comm. Gestion 2008)	Accord de limiter la vitesse des véhicules à 30km/h dans certaine zones sensibles du bourg.	Les aménagements des 4 zones 30km/h sont terminés. La municipalité ne prévoit pas de mesures spéciales pour le moment, mais elle reste ouverte à toutes propositions.	Nous suggérons <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'améliorer les aménagements afin de contraindre les automobilistes à réduire véritablement leur vitesse</li> <li>- d'installer périodiquement le radar mobile, afin d'indiquer aux automobilistes leur vitesse (en 2008 seulement 3 fois sur l'entier de notre Commune).</li> <li>- de publier les statistiques concernant les vitesses mesurées.</li> <li>- de coordonner les travaux avec l'Agenda 21 (Fiche M5)</li> </ul>
05/C	<b>Trottoir pont Robellaz</b> (PA 9/2005 et PA 2/2007)	Octroi d'un crédit pour la réalisation d'un trottoir en amont du pont de la Robellaz.	Les travaux sont terminés.	Le trottoir est bien utile et utilisé.
06/A	<b>Trottoir Grand Record</b> (PA 22/2006)	Projet de construction d'un trottoir sur le coté Sud du chemin du Grand Record (Réponse à la motion Nadia Bridel et consorts).	Le CC du 2.11.2006 refuse le PA et demande une signalisation provisoire pour la sécurité des piétons. Le projet sera pris en considération dans le cadre du plan de quartier « Cité derrière »	Deux bandes cyclables ont été balisées. !
06/B	<b>Parking Rochat</b> (PA 3/2006)	Octroi d'un crédit d'étude pour l'extension et l'agrandissement du parking de la place Rochat.	Le CC du 16.2.2006 propose d'utiliser ce crédit pour une étude de réflexion globale du stationnement. Suite à cette étude, les travaux suivants ont été entrepris : <ul style="list-style-type: none"> <li>- révision et modification de la durée des parkings</li> <li>- meilleure signalisation</li> <li>- information à la population</li> </ul>	La commission soutient cette approche.
06/C	<b>Giratoire Hameau de la Fontaine</b> (PA 18/2006)	Octroi d'un crédit pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée nord de RC401a -- Route d'Yverdon.	Les travaux sont terminés.	Le giratoire remplit bien sa fonction, à savoir a) ralentir le trafic venant d'Yverdon et b) permettre une entrée facilitée depuis le Hameau de la Fontaine

<sup>1</sup> Année / Ordre chronologique A,B,...

<sup>2</sup> PA = Préavis

No <sup>1</sup>	Titre	Objectifs	Etat	Commentaire
07/A	<b>Sécurité route Yverdon</b> (Pétition Charrière)	Pétition M.+Ch. Charrière pour l'amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes à la route d'Yverdon.	Sera pris en compte dans les préavis concernant le Pont du Talent et les routes d'Yverdon et Lausanne.	(voir ci-dessous)
07/B	<b>Zone piéton Bourg, parking à la gare</b> (Pétition J. Pittet)	Pétition Jacques Pittet concernant la création d'une zone piétonne au centre du Bourg et d'un parking souterrain à la place de la gare.	Le CC du 27.6.2007 a refusé de la prendre en considération. Concernant la zone piétonne au centre du bourg, la Municipalité n'a pas de projet, mais reste ouverte aux propositions. Quant au parking de la gare, elle s'y oppose.	La commission soutient la création une zone piétonne dans le bourg, elle est conscient des enjeux de ce dossier. Elle soutient nos autorités en ce qui concerne le parking de la gare, en favorisant plutôt la promotion des parkings existants (Pont, Court Champ, etc). L'Agenda 21, groupe Mobilité douce, propose l'action M6 (Centre du bourg en zone 20km/h)
07/C	<b>Sécurité 3 Sapins</b> (Pétition Ch. et P-A Gardaz)	Pétition Christine et Pierre-André Gardaz pour la création d'un passage piéton à la route de Moudon au niveau chemin du Collège (Trois Sapins).	Le CC du 27.9.2007 a refusé de la prendre en considération. Néanmoins la Municipalité est préoccupée par les aspects de sécurité à cet endroit, elle a alors installé des feux clignotants (aux heures d'entrée et de sortie d'école) avec un panneau « Ecole ». D'autres solutions sont en examen, p.ex. giratoire, ilot, radar, limitations de vitesse.	Nous pensons que ces feux sont une première étape. La sécurisation de cette zone est indispensable Il faut absolument continuer à sécuriser cet endroit, où les piétons, en particulier les élèves, doivent longer cette route bien fréquentée, et ceci sans aménagement de sécurité.
07/D	<b>Sécurité 3 Sapins</b> (Motion M.Morrison)	Motion Monique Morrison & commission chargée de l'étude de la sécurisation de ce carrefour	Discuté et accepté au CC du 27.9.2007 1) Abaissement de la vitesse de 60km/h à 50km/h. → Non effectué. 2) Installation de « signaux de danger » lumineux. → Travaux effectués 3) Envoi d'une circulaire par la Direction des 3 Sapins, Signifiant aux enfants et aux enseignants l'interdiction de traverser la route à cet endroit → Circulaire envoyée 4) Rendre impraticable le sentier en créant une barrière naturelle, haies buissons, etc. → Non effectué.	Nous désirons recevoir une réponse logique et cohérente de la part des instances responsables, allant dans le sens de l'abaissement de la vitesse à cet endroit.

No <sup>1</sup>	Titre	Objectifs	Etat	Commentaire
08/A	<b>Réfection place Court Champ</b> (PA 5/2008)	Octroi d'un crédit pour la réfection de la place de fête de Court Champ.	Refusé par le CC le 8.5.2008	Il faudrait promouvoir cette place comme Parking Relais (P+R). L'état de la surface n'est de toute façon pas un critère de choix pour les pendulaires !
08/B	<b>Chemin piétonniers sûrs</b> (Vœu #5 Comm. Gestion 2008)	La commission de Gestion 2008 souhaite que la Municipalité entreprenne une étude afin que les chemins piétonniers, partout où cela est possible, soient éloignés du bord des routes.	Sera traité en collaboration avec l'Agenda 21, groupe Mobilité douce.	La commission encourage la Municipalité de réaliser au plus vite les actions décrites dans les fiches M2 et M3 de notre Agenda 21.
08/C	<b>Sécurité ch. de la Clopette</b> (Motion S. Wenger)	Sécurisation du débouché du chemin de la Clopette sur la route de Cossonay (RC306c), à l'entrée ouest de la localité.	1 <sup>ère</sup> réponse de la Municipalité au CC 18.9.2008. Toujours en cours d'étude à la Municipalité.	La commission propose de déplacer le panneau d'entrée de la localité « Echallens » et celui de la limitation de vitesse « 50km/h » au-delà de la route de la Clopette. Ceci permettrait d'assurer une meilleure sécurisation de cet endroit.
08/D	<b>Pont du Talent, routes d'Yverdon et Lausanne</b> (PA 10/2008 et PA 19/2008) (Motion P. Dépond)	Octroi d'un crédit d'étude pour la réfection du pont du Talent, de la route d'Yverdon et de la route de Lausanne (RC401a). Crédit complémentaire pour modération du trafic (PA 19/2008).	Les travaux de l'étude ont commencé avec la priorité sur la rénovation du Pont du Talent. Le planning actuel est le suivant : - Automne 2009, PA pour la rénovation du Pont et la sécurisation de la route d'Yverdon. - Printemps 2010, Rénovation du Pont - Été, automne 2010, Travaux sur la route d'Yverdon - Fin 2010, PA concernant la route de Lausanne - Dès 2011, réalisation des travaux de la route de Lausanne	Nous regrettons le retard par rapport au planning initial. Nous espérons que le temps supplémentaire aide à trouver les meilleures solutions pour améliorer la sécurité pour tous les usagers sur cet axe très fréquenté. Nous réitérons le vœu d'être informés de l'évolution de ce chantier, afin que nous puissions participer à la recherche de la solution optimale.